

Redonner un cadre et de la sécurité aux bébés « abîmés »

- Le vaste refinancement du secteur de l'aide à la jeunesse visait notamment à répondre à la problématique des « bébés parqués ».
- Ces petits retirés de leur famille et hébergés à l'hôpital, faute de places.

Stéphaniiiiiiiie ! » Quand la coordinatrice du centre pousse la porte de l'unité « Les moussaillons », ce petit garçon fond sur elle pour l'enserrer de ses bras. Un autre embraille, apercevant Bernard Dewiest, pourtant peu habitué à rendre visite aux enfants des centres qu'il chapeaute : « *Monsieuruuuur !* » En quelques secondes, trois gamins et gamines l'imitent, encerclant le directeur général qui, avec ses airs de grand-père bienveillant, s'agenouille à hauteur des enfants. « *Certains ne savent pas qui c'est* », s'amuse Stéphanie Geonet, devant cet accueil débordant d'affection.

En 2017, la cité de l'enfance de Charleroi (ISPPC) a répondu à deux appels à projets visant à résoudre (ou à tout le moins réduire) la problématique dite des « bébés parqués » : ces très jeunes enfants qui, retirés de leur famille, étaient hébergés dans des hôpitaux, faute de places adaptées. Une situation catastrophique pour ces bébés livrés à des infirmières qui, même de bonne volonté, ne répondaient pas à leurs besoins.

Le ministre de l'aide à la jeunesse, Rachid Madrane (PS), avait décidé d'en faire une priorité. En 2016, une première objectivation chiffrée du phénomène estimait que sur un an, près de 150 enfants de moins de six ans avaient été hospitalisés alors qu'ils ne nécessitaient pas de soins. Le refinancement

du secteur (lire ci-contre) a depuis lors permis l'inauguration de deux centres d'accueil d'urgence (CAU), et l'ouverture d'environ 45 nouvelles places résidentielles dans des services d'accueil et d'aide éducative (SAAE) spécifiquement dédiées aux 0-6 ans. 96 nouvelles prises en charge annuelles dans des familles d'accueil d'urgence ont aussi été créées.

Dans l'arrondissement de Charleroi, le centre d'accueil d'urgence « La Madeleine » a ouvert ses portes début avril 2017, avec huit lits pour des petits retirés en urgence de leur famille, car encourrant de graves dangers. Quelques mois plus tard, en juin, l'étage supérieur de cette ancienne polyclinique s'est mué en centre d'hébergement de longue durée pour quinze « moussaillons » (le nom de l'unité) de moins de 6 ans. Couloirs ornés de fresques colorées à la Miró, espace de psychomotricité, casiers estampillés aux noms des petits : tout a été pensé pour faire de ces centres des espaces sécurisants, modernes... Même s'ils n'ont rien d'une vraie maison.

Dès la maternité

« *Le besoin premier des enfants qui arrivent ici est de retrouver un peu de sécurité*, explique Aurélie Delatte, la coordinatrice du centre d'urgence « La Madeleine », qui accueille des tout-petits pour une durée de 20 jours, renouvelable une fois, le temps de leur trouver une solution à long terme. *Une des premières choses qu'on fait est de leur donner un bain : pour les englober d'un peu de chaleur, mais aussi pour repérer les ecchymoses. Et tenter de les rassurer : souvent la police est venue les chercher au domicile. C'est traumatisant.* »

Maltraitance, abus sexuels, négligences graves : les enfants qui arrivent à la Madeleine traînent déjà un parcours de vie lourd. Dans le milieu, on les dit, pudique-

ment, « *abîmés* ». Il n'est pas exceptionnel que l'équipe soit appelée pour un enfant à la maternité. « *Il y a des mamans avec des assuétudes, des mères qui abandonnent leur enfant, d'autres qui ne le surveillent pas* », énumère Aurélie Delatte comme on ferait une liste de courses. Avec le temps, on apprend à prendre de la distance. « *Au début que je travaillais dans le secteur, il m'a fallu un an pour m'y faire* », concède-t-elle.

Penchés sur leurs feuilles, au milieu des crayons de couleurs, les « moussaillons » rentrés de l'école dessinent en chantonnant : « *Levez les mains en l'air, allez, allez, allez...* » Au quotidien, les éducateurs et éducatrices qui se relaient 24 heures sur 24 tentent de redonner un rythme à des enfants qui ont évolué dans des environnements familiaux déstructurés : « *On ritualise beaucoup*, explique ainsi Stéphanie Geonet. *Pour essayer de recréer un contexte familial, même s'ils vivent dans une institution.* » Alors que le four diffuse une alléchante odeur de gratin, Joyce, éducatrice, remplit de

collations les quinze boîtes flanquées des étiquettes de leurs jeunes propriétaires. Ses collègues enchaînent les bains des autres résidents. Il est bientôt 18 heures.

« *La journée file, on ne s'ennuie jamais*, sourit Joyce. *J'adore mon métier. Mais on sent que ces petits bouts ont un manque à combler. Ils cherchent toujours à avoir l'attention d'un adulte rien que pour eux.* » L'équipe pédagogique désigne une personne de référence pour chaque nouveau venu. La confiance en l'adulte doit aussi se (re)construire peu à peu. « *Je me souviens de petites que nos collègues masculins ne pouvaient pas approcher*, raconte Aurélie Delatte. *Elles étaient traumatisées par des compagnons violents de leur mère. Quand, après un mo-*

ment, elles se précipitent dans les bras de nos éducateurs, c'est une jolie victoire. »

Inclure les parents

Les centres comprennent aussi des pièces pour les « visites accompagnées ». Le lien avec les parents biologiques est au cœur du projet (quand il ne met pas l'enfant en danger) : « *Au début, c'est toujours difficile*, concède Stéphanie Geonet. *Nous sommes perçus comme les méchants. Notre travail est d'établir un lien de confiance.* »

Si le retour en famille reste souvent l'objectif central, pour l'heure, aucun enfant résidant depuis plus d'un an aux Moussaillons n'a quitté les lieux. Du côté du centre d'urgence, en 2018, 29 % des enfants y ayant séjourné sont retournés en famille avec un accompagnement. Les autres ont été orientés vers d'autres structures, ou en familles d'accueil.

Rompres les liens avec l'entourage serait de toute façon contre-productif : à 18 ans, les jeunes ayant grandi dans l'aide à la jeunesse se tournent souvent vers leur famille biologique, comme le rappelle le directeur général, 42 ans de travail dans le secteur :

« *J'en suis à ma 3^e génération : je vois des enfants dont j'ai connu les parents, et les grands-parents.* »

Pas de quoi décourager Bernard Dewiest, convaincu par les deux nouveaux projets de son institution. En 2017, 28 % des situations de La Madeleine provenaient de l'hôpital. En 2018, ce chiffre est descendu à 23 %. Le ministre Rachid Madrane l'admet : la problématique des « bébés parqués » n'est pas encore éradiquée, mais elle est « *en grande voie d'être résolue* ». Au 1^{er} mai 2018, 24 enfants de moins de six ans étaient hospitalisés -pour des raisons autres que médicales. ■

ELODIE BLOGIE

accueil 180 nouvelles places créées en 2019

L'Aide à la Jeunesse va bénéficier, en 2019, d'un troisième refinancement, annonce le ministre de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge du secteur, Rachid Madrane (PS). La somme est à peu de chose près identique à celle débloquée les deux années précédentes : 11,3 millions, ce qui porte à 36,2 millions d'euros le montant total des subsides octroyés au cours de ces trois dernières années.

En 2016, les travailleurs de l'Aide à la jeunesse qui dénonçaient un secteur exsangue, avaient obtenu cette promesse de subsides pour adapter les moyens aux besoins et mieux équilibrer la charge de dossiers. Outre l'ouverture de nouvelles places d'accueil et le soutien à l'encadrement des jeunes en difficulté, cette troisième enveloppe devrait permettre de poursuivre la réforme structurelle que le secteur est en train de vivre.

Services d'accompagnement : 180 nouvelles places

Une partie des moyens sera allouée à la création de 180 nouvelles prises en charge en accompagnement mandaté des jeunes et de leurs familles. Ce qui représente 248 possibilités de prises en charge supplémentaires par an. Les zones prioritaires seront déterminées sur la base d'une analyse du système des capacités réservées (places mises à la disposition exclusive d'un même service d'aide à la jeunesse, de protection judiciaire ou d'un tribunal de la jeunesse).

Un appel à projet sera lancé d'ici peu. Une mesure qui s'inscrit dans la continuité puisque 790 places ont déjà été créées au cours des deux premières phases de refinancement, en 2017 et 2018.

Soutien à la prévention

Trois nouvelles Maisons de l'adolescent (Mado) vont ouvrir leurs portes à Namur et à Bruxelles. Ce qui portera à sept le nombre de structures d'accueil, d'écoute et de prise en charge multidisciplinaire pour les jeunes âgés de 11 à 25 ans et leurs proches.

La prévention et le travail de

rueront eux aussi encouragés à travers la création de deux nouvelles antennes des services d'Actions en milieu ouvert (AMO) à Bruxelles et en Wallonie avec, à la clé, une quinzaine d'emplois créés. Le parrainage de jeunes se verra également octroyer des moyens assez importants pour lui permettre un fonctionnement pérenne. « Lorsque je suis arrivé à la tête du secteur, 80.000 euros étaient consacrés à cette activité. En 2019, ce seront 660.000 euros qui y seront consacrés », annonce le ministre.

Famille d'accueil : la fin du casse-tête budgétaire

Pour subvenir aux besoins des jeunes qui leur sont confiés, les familles d'accueil bénéficient d'un montant forfaitaire mensuel en fonction de l'âge de l'enfant, forfait auquel il faut déduire les allocations familiales perçues selon un modèle où l'on calculait une moyenne par ménage. Un vrai casse-tête qui participait au découragement des candidats et auquel le ministre a décidé de mettre fin.

Le système sera remplacé en 2019 par un forfait octroyé, en plus des allocations familiales, en fonction de l'âge de l'enfant. « Une mesure attendue par les familles d'accueil depuis 25 ans », rappelle Rachid Madrane, « et qui rendra plus attractif l'accueil familial ».

En 2015, une campagne destinée à sélectionner de nouvelles familles d'accueil avait été menée pour remédier à la pénurie de foyers. En 2016, 79 familles étaient arrivées au bout du processus de sélection (elles n'étaient que 50 en 2014). L'année suivante, elles étaient 105 à participer au projet. La tendance se confirme déjà pour 2018 puisqu'on compte déjà près de 50 nouvelles familles et 140 candidatures sérieuses à l'étude pour les six premiers mois.

Mineurs non accompagnés : un accord avec le fédéral

Le ministre de l'Aide à la Jeunesse a conclu avec le secrétaire d'Etat à l'Asile et aux Migrations une convention à durée indé-

terminée portant sur l'accueil de 130 mineurs étrangers non accompagnés (Mena) via des opérateurs de l'Aide à la jeunesse. « Fedasil était débordé et ne bénéficiait pas d'un "know-how" suffisant pour l'accueil des mineurs. Ils se sont tournés vers notre secteur pour voir comment organiser un accueil de qualité pour ces mineurs. » De façon concurrente, ce sont 5,5 millions d'euros, dont 3,8 millions injectés par Fedasil, qui seront affectés à l'accompagnement et au suivi de ces jeunes.

Valorisation des bas salaires

En 2017, un montant de 1,2 million d'euros avait été investi dans la revalorisation des barèmes des travailleurs du secteur. À partir de 2018, un financement récurrent de 4,6 millions sera injecté, notamment pour valoriser les bas salaires. Un apport financier supplémentaire qui porte à 47,5 millions (+ 18 %) le refinancement global du secteur depuis 2014. « Ce qui a permis de créer près de 1.835 nouvelles possibilités de prises en charge récurrentes et près de 750 emplois », se félicite Rachid Madrane. ■

LUDIVINE PONCIAU

SANTÉ MENTALE

Deux centres d'observation et d'orientation

C'est une autre problématique particulièrement complexe. Comment prendre en charge des jeunes présentant diverses difficultés et ressortissant en même temps à l'aide à la jeunesse, au secteur de la santé mentale et à celui du handicap ? Peu de structures sont réellement adaptées à ces profils.

Un centre d'observation et d'orientation a ainsi été créé et a ouvert le 1^{er} septembre dernier, à Mons. Le projet, dont l'opérateur est le CPAS de Mons, compte dix places, destinées aux filles. Un autre projet de prise en charge pour dix garçons est en cours d'élaboration. Il ouvrira au début de l'année 2019.

E.BL.